

Association «Robinson fait son panier »



Distribution 6, rue Fernand Laguide
91100 Corbeil-Essonnes

Référente contrat: Nicole Méresse
06 23 90 12 85

nmeresse@free.fr

CONTRAT PAIN 2023/2024

Entre l'adhérent

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville _____
Tél _____
E-mail en majuscule _____ @ _____

Et l'artisan boulanger

Mickaël QUISSAC
Artisan traiteur
2 bis, avenue de la gare
77310 Ponthierry
Affiliée au réseau AMAP IDF @ : mickael.quissac@gmail.com

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans les statuts de l'association, et dans la **charte des AMAP** disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP-IDF : <http://amapidf.org>, à savoir :

Engagements de l'adhérent :
Préfinancer la production

Engagements du boulanger :

Livrer 1 semaine sur 2 du pain frais de qualité et fabriqué à base de produits biologiques de septembre à juin. Pas de livraison les mois de juillet et août.

Les pains sont élaborés à partir d'un mélange de farines biologiques T80 et T65 (Gilles MATIGNON à Château-Landon), elles-mêmes issues de blé cultivé en mode biologique à Combs-La-Ville.
Etre transparent sur le coût de production et ses méthodes de travail.

Le choix des pains sera le même chaque semaine pour la durée du contrat.

